

Membres élus :

M. FAVERJON Christophe, Président,
Mme ARSAC Gisèle, M. CHAPELON Bernard,
Mme FAURAND Monique, Mme HAUW Juliette,
Mme LEDDA Carmela, Mme RAFFIN Nathalie,
M. RATHIER Daniel, Mme RESSEGUIER
Véronique,

Membres nommés :

Mme CAVRO Inès, M. CHAUDIER Gérard, M.
CHAUSSE Régis, M. GARNIER Fabrice, M.
PEYRIN Michel, Mme RIBEYRON Marie-Paule,
Mme SCAFIDI Laetitia, M. THOMAS Jean

<p style="text-align: center;">PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU MERCREDI 11 OCTOBRE 2023</p>

Le onze octobre deux-mille vingt-trois, les membres du Conseil d'administration du CCAS se sont réunis à 18h00, au Pôle de services à Unieux, sous la présidence de M. FAVERJON Christophe, Président, après avoir été convoqués dans les délais légaux, conformément au CGCT.

Présents :

M. FAVERJON Christophe, Mme ARSAC Gisèle, M. CHAPELON Bernard, M. CHAUSSE Régis, Mme FAURAND Monique, Mme HAUW Juliette, M. PEYRIN Michel, M. RATHIER Daniel, M. THOMAS Jean,

Absents excusés :

Mme CAVRO Inès, M. CHAUDIER Gérard, M. GARNIER Fabrice, Mme LEDDA Carmela, Mme RAFFIN Nathalie, Mme RESSEGUIER Véronique, Mme RIBEYRON Marie-Paule, Mme SCAFIDI Laetitia,

Pouvoirs : 1

Mme SCAFIDI Laetitia à Mme ARSAC Gisèle

Nombre de conseillers : 17 – Nombre de présents : 9 – Nombre de votants : 10

Assiste : M. CHAPRON Philippe, Directeur du CCAS

ORDRE DU JOUR

1. Décision modificative n°1 du CCAS
2. Aides facultatives distribuées
3. Repas du Maire
4. Bons de Noël
5. Informations diverses

1. DECISION MODIFICATIVE N°1 DU CCAS

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité des présents la Décision Modificative N°1 présentée.

2. AIDES FACULTATIVES DISTRIBUEES

La présentation du tableau des suivis des aides et des comptes rendus des décisions de la commission permanente est validée à l'unanimité des présents.

3. REPAS DU MAIRE

Le repas du Maire aura lieu le dimanche 21 janvier 2024 au Firmament et simultanément à la Maison de l'Amitié.

Mme ARSAC, comme chaque année, demande aux membres leur participation afin de préparer la salle du Firmament, la veille.

Suite à la présentation du déroulement du repas, le Conseil approuve à l'unanimité des présents, le maintien des tarifs pris par délibération du 15 octobre 2014, comme suit :

Unieutaires âgé de plus de 65 ans : 8 €

Conjoint âgé de moins de 65 ans : 20 €

Conjoint domicilié sur une autre commune : 27 €

*Unieutaires bénéficiaires de l'ASPA (Allocation Spécifique Personnes Agées) : **gratuit***

Considérant les deux sites d'organisations du repas des anciens (Firmament et Résidence Maison de l'Amitié), considérant que le public de la Maison de l'Amitié mange tous les jours au restaurant de la Résidence et que le prix du repas est déjà inclus dans leurs prestations. Aussi, la différence entre le prix de vente du repas de la Cuisine Centrale et le prix de vente du repas du résident est prise en charge par le CCAS.

Les invités de la Maison de l'Amitié s'inscriront et paieront directement le repas à l'accueil du Pôle de services.

Le CCAS remboursera la Maison de l'Amitié au vu d'un état des dépenses et des recettes.

De même, le CCAS prend à sa charge les frais de l'animation durant cette journée.

4. BONS DE NOËL

A l'occasion de Noël, il est proposé aux Unieutaires tributaires de l'ASPA (Allocation Spécifique Personnes Agées) de bénéficier d'une aide :

- 150 € pour une personne seule
- 225 € pour un couple

Les membres du Conseil, approuvent à l'unanimité des présents, l'attribution de cette aide, qui sera versée directement sur le compte des bénéficiaires, sous présentation d'un justificatif de l'ASPA et de la mise à disposition d'un RIB.

5. INFORMATIONS DIVERSES

- Plusieurs membres du Conseil d'administration étaient présents à l'Assemblée Générale de l'UDCCAS qui s'est déroulé à Unieux, le 27 septembre. Ce fut l'occasion de rencontrer d'autres CCAS.

Cette union permet d'échanger, de se former pour les élus et les techniciens.

Un compliment particulier pour le buffet préparé par la Cuisine Centrale du SIDR.

- ~~MISE EN LIGNE LE 22-01-2024~~
- La cérémonie des anniversaires de mariage qui a eu lieu le 10 octobre a été très appréciée par l'ensemble des participants.
 - Samedi 7 octobre a eu lieu l'inauguration de la nouvelle appellation de la salle de l'Arc en Ciel « Marie-Thérèse GAUCHER ».
Des administrateurs du CCAS étaient présents en hommage à Mme Gaucher qui a été adjointe aux affaires sociales et membre de nombreuses années du CCAS.
 - Le jour du mercredi souvent choisi pour les conseils d'administration ne semble pas convenir, il est donc proposé de se réunir un lundi ou un jeudi pour les prochains Conseils d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

A Unieux, le 11 octobre 2023

Le Président,
Christophe FAVERJON



MISE EN LIGNE LE 22-01-2024